

A Mesdames et Messieurs  
Les Conseillères et Conseillers fédéraux  
**Par courrier électronique**

Lausanne, le 16 février 2021

### **Les entreprises veulent la fin du lockdown le 28 février**

Monsieur le Président de la Confédération,  
Mesdames les Conseillères fédérales et Messieurs les Conseillers fédéraux,

Organisation économique interprofessionnelle de la région lausannoise, nous regroupons plusieurs centaines d'acteurs des branches du commerce, de l'artisanat et des services et rassemblons donc grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME), parties intégrantes de l'économie du canton. Ainsi, nous créons de la richesse, des emplois et des places de formation, et, avec d'autres associations et groupements, nous représentons des éléments essentiels pour entretenir le lien social et assurer une bonne qualité de vie.

Nous vous prions instamment de mettre fin au lockdown le 28 février prochain, comme annoncé en janvier dernier. Cette mesure, introduite pour certains secteurs depuis décembre 2020 et pour d'autres depuis janvier 2021, a des conséquences désastreuses. Maintenir fermés les restaurants et le commerce de détail plus longtemps représente désormais pour eux une menace existentielle, d'autant plus que le système d'indemnisation se révèle lent et compliqué.

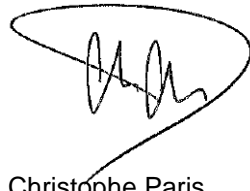
Les dégâts causés par le lockdown vont beaucoup plus loin : si les restaurants et les commerces de détail ne peuvent pas rouvrir, c'est toute l'économie locale qui se trouve privée de lieux de rencontre et d'échange. Faute de pouvoir se réunir, se parler ou se croiser, c'est toute la vie locale qui disparaît.

Il n'est pas possible que la politique du Conseil fédéral consiste d'un côté à soutenir les entreprises en difficulté et de l'autre à saper les conditions de leur existence. Nous vous demandons donc instamment de mettre fin au lockdown le 28 février 2021. Le 1<sup>er</sup> mars, nous voulons pouvoir ouvrir nos entreprises et nos commerces, travailler et nous rencontrer. Il est évident que cette ouverture sera subordonnée au respect de concepts de protection et des mesures qui ont prouvé leur efficacité.

./.

Persuadés que vous serez sensibles à notre appel, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames les Conseillères fédérales et Messieurs les Conseillers fédéraux, à l'assurance de notre haute considération.

ECONOMIE REGION LAUSANNE



Christophe Paris

Président



Olivier Rau

Secrétaire général